

DEPARTEMENT DE L'YONNE
COMMUNE DE ROUVRAY

Registre
des délibérations du Conseil Municipal
du Mercredi 2 février 2022
2022-02-01

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 08
Date de la convocation : 27.01.2022
Date d'affichage : 27.01.2022

Le deux février deux mil vingt deux à 19h15, le conseil municipal de la commune de Rouvray régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Charles BERTHOLLET, Maire
Etaient présents : Charles BERTHOLLET - Marie-Claire RELTIENNE - Pascal PELLE
Emmanuelle BEUGNET - Hervé CONSTANS - Jean KLOS - Antonin FOURREAUX
Absents excusés : Vanina COSTES (Pouvoir Charles BERTHOLLET) - Pierre FRANCINI
Christine PERRIN (Pouvoir Marie-Claire RELTIENNE)
Absent : Eric ROY
Secrétaire de séance : Hervé CONSTANS

Objet : LOCATION DU FOYER COMMUNAL à compter du 1^{er} mars 2022

Le Maire propose au conseil municipal les nouveaux tarifs de location du foyer de Rouvray à compter du 1^{er} mars 2022 (ajout d'un jour férié en semaine), à savoir :

. location	1 jour férié en semaine	= 75 € (habitant)	140 € (extérieur)
	1 journée en semaine	= 50 € (habitant)	70 € (extérieur)
	2 journées week-end	= 150 € (habitant)	280 € (extérieur)
. location	associations de Rouvray	= 50 €	
. caution dégradations		= 500 €	
. caution ménage		= 150 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- . **DECIDE** d'appliquer les nouveaux tarifs ci-dessus énoncés à compter du 1^{er} mars 2022 (réservations antérieures exceptées)
- . **DIT** que les cautions seront restituées après l'état des lieux à la restitution des clés du foyer, ou encaissées en cas de dégradations ou non-respect du règlement concernant le nettoyage des locaux.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Envoyé en préfecture le 16/02/2022
Reçu en préfecture le 16/02/2022
Affiché le **16 FEV. 2022**
ID : 089-218903284-20220202-20220201-DE

Le Maire,
Charles BERTHOLLET.

